

# CODEP 35 BADMINTON



**Procès Verbal  
de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 28 mai 2010**

## COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE-ET-VILAINE

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée  
à la Sous-préfecture de Redon le 12 janvier 1989*

*n° de dossier : 3/10952*

*Affiliée à la Fédération Française de Badminton*

*Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports*

*n° d'agrément 04 35 S 24*

*n° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z*

*Siège social :*

*Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX*

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2010.

L'an deux mille dix et le vendredi 28 mai à 19 heures 30, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine (CODEP 35), dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports, sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

#### **Clubs :**

**Présents : 29. Absents : 47.**

**Représentants : 48 sur 170.**

**Voix : 133 sur 478**

#### **Membres du Comité Directeur :**

*Présents :* Olivier Frouin, Serge Ackermann, Jérôme Azaïs-Davy, Louis Morin, Alain Guillemot, Florent Chatelain, Philippe Kersaudy, Yann Lemasson.

*Absents excusés :* Karine Carnet, Christophe Millet, David Gaulard, Loïc Rivière, Marine Duréault.

*Invité excusé :* Jean-François Quéré.

M. Olivier FROUIN, Président de l'association, étant retenu en début de séance pour des raisons professionnelles, c'est Serge ACKERMANN qui préside en sa qualité de Trésorier de l'association; M. Louis MORIN est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire adjoint de l'association. Le quorum étant atteint, le Président de séance ouvre la séance à 19 h 30 et déclare que l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2009
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Rapport financier du Trésorier
- 4- Rapport du Secrétaire

- 5- Rapport d'activités des commissions
- 6- Remise des récompenses 2009/2010
- 7- Questions diverses
- 8- Elections du Comité Directeur
- 9- Elections des délégués du Comité à l'assemblée générale de la Ligue

Remarque : le point N°2 n'a pu être abordé qu'avec l'arrivée du Président du Comité, après les rapports des différentes commissions.

### **1-Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2009**

Lecture est faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2009. Il ne suscite aucune remarque ni question.

*Vote n °1*

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2009.  
Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2009 est adopté à l'unanimité.*

### **2-Rapport moral du Président.**

Le Président Olivier FROUIN présente son rapport moral de la saison 2009/2010 (Cf. document joint « *Rapport moral du Président* »).

Il remercie notamment le Président de la Ligue de Bretagne Jean-Paul DIDIER pour sa présence et les différents clubs organisateurs de compétitions interrégionales et nationales jeunes.

Il évoque les prochains championnats du monde organisés en août 2010 par la FFBA au Stade Pierre de Coubertin à Paris. Il annonce que quelques places sont encore disponibles dans le car affrété par le Comité à cette occasion.

Il remercie au nom du Comité les salariés du Comité et de la Ligue pour leur soutien et leur disponibilité au cours de la saison. Il remercie également Samuel HOCHARD, Yvon MORIN et Christophe MILLET pour tout ce qu'ils ont apporté au Comité au sein de différentes commissions pendant toutes ces années. A noter : les applaudissements nourris de l'assemblée.

Il remercie également Jean-Paul DIDIER pour sa forte implication dans 4 dossiers de réalisation de salles de sport en Ile-et-Vilaine qui a permis aux villes concernées (Liffré, Laillé, La Guerche de Bretagne et Bain de Bretagne) d'obtenir d'importantes subventions CNDS équipement.

Le Président laisse alors la parole à l'assemblée. Aucune question n'est posée par l'assemblée.

*Vote n °2*

*Approbation du rapport moral du Président.  
Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.*

Le président Olivier FROUIN reprend la parole et fait part publiquement de son intention d'abandonner, après 2 olympiades, la Présidence du Comité à l'issue de la saison 2011/2012.

### **3-Rapport financier du Trésorier**

Le Trésorier Serge ACKERMANN présente et commente le bilan financier de la saison 2009/2010 (Cf. document joint « *Rapport financier du Trésorier* »).

*Vote n°3*

*Approbation du bilan financier de la saison 2009/2010.*

*Le bilan financier de la saison 2009/2010 est approuvé à l'unanimité.*

Le Trésorier propose et argumente ensuite la fixation d'un nouveau tarif des licences sur la base des augmentations votées par la FFBA, la Ligue de Bretagne et le comité.

Les tarifs suivants sont proposés :

- 41,20 € pour une licence adulte
- 33,50 € pour une licence jeune
- 17,73 € pour la nouvelle licence créée pour les moins de 9 ans.

Il souligne qu'il a été décidé, à la vue des finances actuelles du Comité, de ne pas augmenter le timbre Codep cette année, à l'inverse de l'an dernier où il s'agissait de financer le futur 2<sup>ème</sup> salarié.

*Vote n°4*

*Fixation des tarifs des licences pour la saison 2010/2011.*

*Les tarifs des licences pour la saison 2010/2011 sont adoptés à l'unanimité.*

Le Trésorier présente et commente son budget prévisionnel pour la saison 2010/2011. Ce budget ne suscite aucune question.

Au chapitre compétition, Philippe Kersaudy souligne l'économie importante effectuée à l'occasion de la phase Inter-régionale de l'Intercodep qui a finalement été organisée à Redon et non par la Haute-Normandie comme cela était prévu initialement.

Le Trésorier évoque l'embauche effectuée d'un 2<sup>ème</sup> salarié, budgétée pour un emploi à 80%. Finalement, l'emploi créé est un temps plein car cela permet d'accrocher une aide à hauteur de 33% de la part du Conseil Général.

*Vote n°5*

*Adoption du budget prévisionnel pour la saison 2010/2011.*

*Le budget prévisionnel pour la saison 2010/2011 est adopté à l'unanimité.*

Le Trésorier présente enfin le rapport du vérificateur Delphine L'ECORCHE. En conclusion de ce rapport, il apparaît qu'aucune anomalie significative n'a été relevée pour le dernier exercice.

Il demande à l'AG de nommer à nouveau un vérificateur pour un an. A ce titre, il propose de reconduire le vérificateur Delphine L'ECORCHE qui se propose à nouveau mais indique que toute autre personne compétente peut se proposer. Personne d'autre ne se propose néanmoins.

*Vote n°6*

*Nomination d'un vérificateur pour la saison 2010/2011.*

*La nomination de Delphine L'ECORCHE en tant que vérificateur en titre du Comité pour la saison 2010/2011 est adoptée à l'unanimité.*

#### **4-Rapport du secrétaire**

En l'absence excusée, Le Secrétaire adjoint Louis MORIN fait la lecture du rapport de la Secrétaire du Comité Karine CARNET, dont l'absence est excusée (cf. document joint « *Rapport du Secrétaire* »).

#### **5-Rapport d'activités des commissions**

##### **Commission Championnat Départemental Interclubs**

Le responsable de la commission M. Olivier FROUIN présente le bilan de la saison. Il précise ensuite quelques nouveautés pour la saison 2009/2010.

En l'absence d'Olivier FROUIN, responsable de la commission, Florent CHATELAIN, membre de la commission, fait le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Championnat Départemental Interclubs* »). Il souligne notamment les modifications à venir dans le règlement du championnat.

##### **Trophée Bad.fr (Commission Championnat Départemental Interclubs)**

Florent CHATELAIN, fait ensuite le bilan de la nouvelle compétition du Trophée Bad.fr. Pour la première édition, cette coupe départementale par équipes a réuni 30 équipes du championnat Interclubs et 1 équipe Corpo. A noter : une consolante a été organisée pour les perdants du 1<sup>er</sup> tour. Florent remercie les clubs de St-Jacques et Chateaugiron pour avoir respectivement organisé les 1/2 et finales de la coupe et de la consolante.

##### **Commission Vétérans**

Florent CHATELAIN, fait ensuite le bilan de la nouvelle compétition du Championnat Vétérans par équipes (Cf. document joint « *Bilan Championnat Vétérans* »). Pour la première édition, ce championnat départemental a réuni 11 équipes et 125 joueurs. Il souligne la réussite de cette compétition et sa convivialité.

Il fait remarquer la possibilité de créer des équipes avec des membres de différents clubs, ainsi que le fait qu'au moins 35 joueurs sont venus à la compétition à la faveur de ce championnat.

##### **Commission Championnat Corporatif**

Louis MORIN présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Championnat Corporatif* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Il fait remarquer la prise en compte cette saison du championnat corporatif sous Badnet et Poona. Les statistiques montrent une participation de plus de 300 joueurs.

I

##### **Commission Jeunes**

Jérôme AZAIS-DAVY et Philippe KERSAUDY présentent le bilan général de la Commission Jeunes de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Jeunes* »)

Jérôme AZAIS-DAVY évoque la démission en cours de saison d'Yvon MORIN, responsable de la commission, et de Samuel HOCHARD. La responsabilité de la commission a été reprise pour la fin de la saison par le Président Olivier FROUIN.

Jérôme AZAIS-DAVY fait ensuite le bilan des Tournois Départementaux Jeunes. A noter : le manque de tournois de double ainsi que la réponse faite aux différents problèmes d'indiscipline observés (comportement, forfaits).

Aucune remise de trophées cette année, les jeunes champions se sont vu offrir en revanche une place dans le car du Comité pour les mondiaux (déplacement + billet d'entrée).

Il présente ensuite le bilan du Championnat Interclubs Jeunes dont la phase finale a eu lieu à Redon. Il fait appel aux bonnes volontés pour réfléchir sur les évolutions à apporter à cette compétition.

Philippe KERSAUDY présente ensuite le bilan du Championnat Régional Jeunes. Il évoque la difficulté à créer des doubles hors affinités, tant au niveau du Comité que de la Ligue. Ce bilan ne suscite aucune question.

Il présente à suivre le bilan des résultats des jeunes sur les compétitions nationales jeunes, le bilan des Trophées Interrégionaux Jeunes puis des Tournois Elite Jeunes.

Il présente ensuite le bilan du championnat Intercodep par équipes de jeunes. L'équipe du comité, ayant fini 4<sup>ième</sup> l'an dernier lors de la finale nationale, a dû passer par les différentes phases qualificatives. L'équipe s'est qualifiée pour la phase finale qui a lieu prochainement dans le Rhône (5 et 06 juin 2010)

Il remercie notamment les remplaçants pour leur esprit d'équipe.

Remarque de la Ligue de Bretagne : Samuel HOCHARD, salarié, souligne les changements prévus au niveau des prises en charge financières.

Marine DUREAULT étant absente, c'est Thiebault MENEZ, salarié du Comité qui présente le bilan du Centre Labellisé d'Entraînement (CLE).

Il évoque en particulier le challenge CLE initié cette saison et félicite les gagnants.

Il profite de l'assemblée pour annoncer publiquement les dates des tests de sélection à venir le 23 juin au Gymnase de La Harpe à Rennes.

Il évoque également la nouveauté à venir du Porte-CLE et en explique le principe et le fonctionnement.

Il annonce la réunion du 8 juin prochain organisée à Rennes à l'initiative de la Ligue dont le but est l'information et la réflexion sur les nouveaux dispositifs jeunes, et invite les intéressés à se déplacer.

Enfin, Jérôme AZAIS-DAVY remercie au nom de la commission jeune les 2 salariés du Comité pour leur soutien au cours de la saison. Il remercie également sincèrement les 2 démissionnaires Samuel HOCHARD et Yvon MORIN pour tout le travail accompli au sein de la commission. A cette évocation, les applaudissements de l'assemblée sont nourris.

## **Commission Développement**

En l'absence du responsable de la commission Olivier FROUIN qui n'est pas encore arrivé, c'est Thiebault MENEZ, salarié du Comité, qui présente le bilan de la saison

écoulée (Cf. document joint « *Rapport d'activité Commission Développement* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Il souligne les derniers chiffres relevés : le département compte à la date de l'AG 6467 licenciés, soit une augmentation de 7% par rapport à l'an dernier.

Il évoque également l'ensemble des actions menées dans le cadre de la politique jeunes :

- les stages de secteurs, un axe à entretenir pour la conservation des nouveaux licenciés,
- les Tournois flash qui sont à pérenniser,
- le championnat Interclubs jeunes,
- les sessions Pass-Bad : de nouvelles sessions sont d'ailleurs sont à organiser,
- la détection des jeunes motivés,
- les Stages Codep,
- les Après-midis de détection,
- la présence de l'ETD lors des compétitions pour un meilleur suivi des jeunes,
- la concrétisation à venir d'une Convention avec l'USEP et l'inspection académique pour une future action au niveau scolaire à travers notamment des cycles d'intervention de plusieurs semaines et l'organisation des stages pendant les vacances.

### **Commission Tournois Seniors Non Classés**

En l'absence du responsable de la commission David GAULARD, c'est Louis MORIN, secrétaire de séance, qui présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Tournois NC* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Le Président Olivier FROUIN effectue la remise des trophées aux représentants des 2 champions d'Ille-et-Vilaine.

### **Commission Litiges**

Le responsable de la commission Alain GUILLEMOT présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Commission Litiges* »).

Il évoque les différents litiges traités au cours de la saison. Pour l'un des litiges ayant trait au championnat Interclubs, Olivier FROUIN, en tant que responsable de la commission correspondante, explicite le point de règlement appliqué.

Olivier FROUIN en profite pour expliquer le nouveau dispositif pour la validation de la licence des joueurs : un joueur saisi dans Poona le jour même de la compétition aura 1 semaine pour faire régulariser le paiement.

Le Président de la Ligue Jean-Paul DIDIER souligne que ce dispositif apparaît en porte-à-faux avec les règlements régionaux et fédéraux. Olivier FROUIN répond que la décision du Comité à ce sujet a bien été prise en connaissance de cause.

Des voix s'élèvent également pour évoquer les difficultés des clubs à assurer et faire valider un paiement joueur par joueur.

Ce bilan ne suscite ni question ni d'autre remarque.

## **Commission Internet**

Le responsable de la commission Florent CHATELAIN présente le bilan de la saison écoulée du site internet (Cf. le document joint « Bilan *Commission Internet* »). Cette présentation ne suscite aucune question.

Il évoque le site WEB du Comité, son contenu et les évolutions ou remaniements à venir. Il évoque également l'Infobad et son nouveau mode de diffusion par inscription.

## **Commission Formation**

En l'absence de la responsable de la commission Marine DUREAULT, c'est Louis MORIN, secrétaire de séance, qui présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Formation* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

## **6-Remise des récompenses 2009/2010**

Sous les applaudissements, le Président Olivier FROUIN remet les Trophées aux capitaines des équipes vainqueurs des différentes poules du championnat Interclubs d'Ille-et-Vilaine 2009/2010.

La remise du Trophée concernant le championnat Vétéran par équipes n'est pas effectuée, faute de représentant dans l'assemblée de l'équipe championne des Dinausaures.

## **7-Questions diverses.**

Aucune question n'est posée.

## **8-Elections pour compléter le comité directeur.**

Cette assemblée générale n'est pas électorale pour la prochaine olympiade. Cependant, Louis MORIN rappelle que, après la démission de deux membres en cours de saison (Yvon Morin et Samuel Hochard) et d'un autre membre en séance (Alain Guillemot), le comité directeur compte actuellement 12 membres élus, il présente donc 4 places vacantes à pourvoir.

Trois personnes se présentent pour les postes vacants : Anne-Sophie Bailleul (Chateaubourg), Isabelle Métaireau (Guichen Bdc), Vincent Leroy (St-Thurial).

*Vote n°7*

## ***Elections des nouveaux candidats au comité directeur.***

*Les trois candidats sont élus à l'unanimité.*

Mélina PAVY, salariée du Comité, indique que plusieurs personnes ont par ailleurs fait part via courriel de leur intention d'intégrer certaines des commissions. L'information sera transmise aux responsables des commissions en question.

Il faut noter à cette occasion qu'il est toujours possible d'intégrer une commission ultérieurement, il suffit pour cela de se faire connaître et accepter au niveau de la commission visée.

## **9-Elections des délégués du comité à l'assemblée générale de la Ligue**

Le comité départemental d'Ille-et-Vilaine doit présenter 12 délégués titulaires du comité à l'assemblée générale de la Ligue.

Douze personnes se présentent : Olivier Frouin, Anne Sophie bailleul, Julien Frin, Vincent Leroy, Serge Ackermann, Alice Gueguin, Louis Morin, Philippe Kersaudy, Jérôme Azaïs Davy, Didier Greneu, Anthony Repesse, Yann Lemasson.

### *Vote n°8*

*Election des délégués titulaires à l'assemblée générale de la Ligue.  
Les douze candidats sont élus à l'unanimité.*

Le comité départemental d'Ille-et-Vilaine doit présenter 12 délégués suppléants du comité à l'assemblée générale de la Ligue.

Neuf personnes se présentent : Florent Chatelain, Gaëtan Chesnel, Laurent Pouplard, Fabien Guillard, Alain Guillemot, Thiebault Menez, Christophe Veillon, Bruno Neveu, Fabrice Drouet.

Le Président Olivier FROUIN émet le regret de ne pas avoir une liste complète de délégués suppléants pour le département français qui comporte le plus de licenciés. A ce propos, il souligne l'importance pour le Comité d'Ille-et-Vilaine d'avoir une présence forte lors de l'AG de la Ligue, surtout lors de la prise de certaines décisions.

### *Vote n°9*

*Election des délégués suppléants à l'assemblée générale de la Ligue.  
Les neuf candidats sont élus à l'unanimité.*

## **Distinction remise à Olivier FROUIN**

M. Jean-Paul DIDIER, président de la Ligue de Bretagne de Badminton, prend ensuite la parole.

Il souligne l'excellence de l'Ille-et-Vilaine, 1<sup>er</sup> département de France (nombre de licenciés, taux de pénétration), sa vitalité et sa capacité enviée par tous les autres départements dans l'organisation de compétitions départementales, régionales et nationales.

Prenant exemple sur le championnat Interclubs d'Ille-et-Vilaine et son nombre très important d'équipes engagées, il souligne le dynamisme et la réussite exemplaires et enviées du Comité sous l'impulsion d'Olivier.

Il souhaite également au Comité que son équipe de jeunes parvienne à retrouver le 1er rang.

Il évoque enfin la carrière de bénévole d'Olivier FROUIN depuis 1995 ainsi que tout le travail qu'il a pu accomplir à cette occasion à la Ligue mais aussi et surtout durant sept ans à la barre du Comité départemental d'Ille-et-Vilaine. Il souligne également la remarquable montée du club de Maure-de-Bretagne en Nationale.3 à laquelle Olivier n'est pas étranger.

Sous des applaudissements nourris, il remet au nom de la FFBA la médaille de Bronze du Mérite Fédéral à Olivier FROUIN.

Aucune question supplémentaire n'est posée par l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 23 h 05.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire

LE PRESIDENT  
M. Olivier FROUIN

LE SECRETAIRE  
M. Karine CARNET